



# Rapport d'activité de l'**EPTB Vienne**



## 2023





Depuis 2018, l'EPTB Vienne déploie à l'échelle de son territoire de compétence une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique. Les études réalisées dans ce cadre permettent désormais de caractériser finement à l'échelle du bassin de la Vienne les impacts actuels et futurs sur la ressource en eau.

Face à une accélération des évolutions climatiques perceptibles depuis une dizaine d'année, nous mesurons l'ampleur des modifications qui se profilent sur les usages et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Dans ce contexte, il est de notre responsabilité collective d'anticiper et de préparer le territoire à s'adapter à ces nouvelles conditions environnementales.

C'est dans cette perspective que l'établissement, en concertation avec les acteurs locaux, s'est engagé dans la réalisation d'études « Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) » couvrant l'ensemble du bassin de la Vienne. À partir d'une analyse objectivée de la situation, ces études ont vocation à répartir la ressource en eau entre les différentes catégories d'utilisateurs tout en préservant un fonctionnement acceptable de l'hydrosystème.

Dans le cadre de ces études, les ajustements des prélèvements et les remises à niveau de situations de déséquilibre entre les usages et la ressource réellement disponible qui perdurent parfois depuis plusieurs décennies a pu générer des réticences.

Dans un contexte difficile inhérent à la complexité et à l'enjeu du sujet, je salue le sens des responsabilités et de l'intérêt général de la majorité des membres de la CLE du SAGE Creuse qui a validé la 1ère étude HMUC sur le territoire.

Au-delà de l'accompagnement des CLE dans l'organisation du partage de la ressource en eau, l'EPTB Vienne a pu tout au long de l'année mettre en œuvre des actions concrètes d'adaptation au changement climatique. Ainsi, la démarche consistant à proposer aux communes et intercommunalités la réalisation d'un diagnostic et d'un programme d'action pour réaliser des économies d'eau au niveau des bâtiments et espaces publics a pris tout son essor et a permis d'identifier d'importantes réductions de consommations d'eau. Parallèlement, le projet de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour restaurer des zones humides a été retenu dans le cadre du dispositif Horizon Europe et donnera lieu à l'acquisition de références pour promouvoir ces interventions.

Sur le plan de la prévention des inondations, la signature en novembre de la convention-cadre du programme d'action de prévention des inondations Vienne Clain 2023-2029 qui associe 8 porteurs de projets ouvre des perspectives importantes de réalisation notamment dans les domaines de la réduction de la vulnérabilité des biens, de la gestion des ruissellements ou encore de la sensibilisation des habitants au risque d'inondation.

C'est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance dans le présent rapport d'activités des différents projets portés par l'EPTB Vienne en 2023 et à consulter tout au long de l'année l'actualité de l'établissement sur le site Internet [www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr).

Le Président de l'Etablissement Public Territorial  
du Bassin de la Vienne

Jérémie GODET

# SOMMAIRE

<b>Edito.....</b>	<b>3</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>4</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>5</b>
<b>Présentation de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne .</b>	<b>6</b>
L'EPTB Vienne.....	6
Le bassin de la Vienne .....	7
Fonctionnement .....	8
Ses missions.....	9
<b>Bilan financier .....</b>	<b>10</b>
Les dépenses .....	10
Les recettes.....	11
<b>Les principales actions .....</b>	<b>12</b>
Les SAGE du bassin de la Vienne .....	12
Les actions thématiques .....	22

- BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
- CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CLE** : Commission Locale de l'Eau
- CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- CTZH** : Contrat Territorial Zones Humides
- DDT** : Direction Départementale des Territoires
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- EEE** : Espèce Exotique Envahissante
- EPAGE** : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTB** : Etablissement Public Territorial de Bassin
- FREDON** : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
- FMA** : Forum des Marais Atlantiques
- GeMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- HMUC** : Hydrologie Milieux Usages Climat
- INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- PAPI** : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
- PEE** : Plante Exotique Envahissante
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PNR** : Parc Naturel Régional
- SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SLGRI** : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation
- TRI** : Territoire à Risques Importants d'inondation



# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VIENNE



## L'EPTB VIENNE

L'eau est au cœur d'innombrables usages ou activités qui concernent tous les citoyens. La satisfaction de l'ensemble des besoins, tout en assurant la préservation de la ressource, répond à un équilibre complexe. La prise en compte du changement climatique et l'application des Directives européennes incitent également à adopter une logique de gestion coordonnée de la ressource en eau à une échelle cohérente.

L'EPTB Vienne est un syndicat mixte ouvert créé en 2007 et reconnu « Établissement Public Territorial de Bassin » par arrêté préfectoral en 2008. Depuis sa création, l'EPTB Vienne impulse et met en œuvre une politique de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant et s'implique activement dans l'adaptation au changement climatique.



## LE BASSIN DE LA VIENNE

La Vienne (372 km) prend sa source au pied du mont d'Audouze (en Corrèze) sur le plateau de Millevaches à 920 m d'altitude. Elle traverse ensuite les plateaux intermédiaires puis les bas plateaux du haut Limousin (altitude de 300 à 400 m) avant de sillonner les formations sédimentaires du Poitou et enfin de confluer avec la Loire à Candes-Saint-Martin. Ses principaux affluents sont la Creuse (255 km), le Clain (125 km) et le Taurion (103 km).

Son bassin couvre ainsi une superficie de plus de 21 000 km<sup>2</sup>. Il s'étend des contreforts nord occidentaux du Massif central jusqu'au Val de Loire, principalement sur les régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire et en particulier sur les 8 départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Vienne, Indre et Indre-et-Loire.





## SES MISSIONS

L'EPTB Vienne est spécialisé dans la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Son action s'inscrit dans le cadre des Directives européennes sur l'eau et les inondations. L'EPTB assure notamment des missions d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de compétence et porte également des études pour améliorer la connaissance.

Par ailleurs, compte tenu de l'impact du changement climatique sur les différentes thématiques traitées par l'EPTB Vienne, il a fait de l'adaptation au changement climatique la ligne directrice de sa stratégie d'intervention.

Ainsi, il porte différents dispositifs et outils de planification à portée stratégique tels que les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) ou la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), dont le volet opérationnel est déployé au travers de différents programmes d'actions tels que les contrats territoriaux ou le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne Clain. En application de sa stratégie d'adaptation au dérèglement climatique, il conçoit et met en œuvre différents programmes d'action concernant notamment la réduction des consommations d'eau au niveau des bâtiments et espaces publics, le déploiement des solutions fondées sur la nature ou la réduction du nombre de plans d'eau.

Ces actions bénéficient de subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'Union Européenne et de l'Etat.



# BILAN FINANCIER

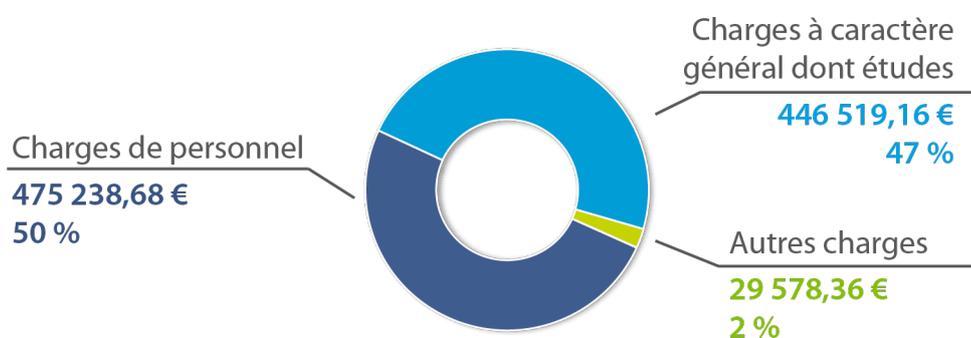
Les dépenses réalisées en 2023 s'élèvent à 1 324 333,09 € et les recettes représentent 1 511 457,87 € générant un excédent de 187 124,78 €.

## LES DÉPENSES

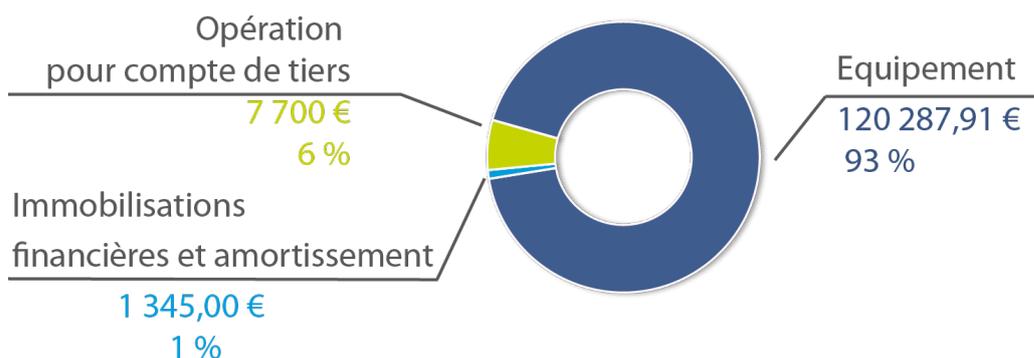
Les dépenses de l'EPTB Vienne sont principalement inscrites dans la section fonctionnement du budget. Outre les charges de personnel et les charges à caractère général, ces dépenses concernent l'ensemble des études et des actions de communication réalisées.

En investissement, la majorité des dépenses ont concerné l'acquisition de terrains, et la fourniture et mise en place d'équipements de suivis hydrologiques.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

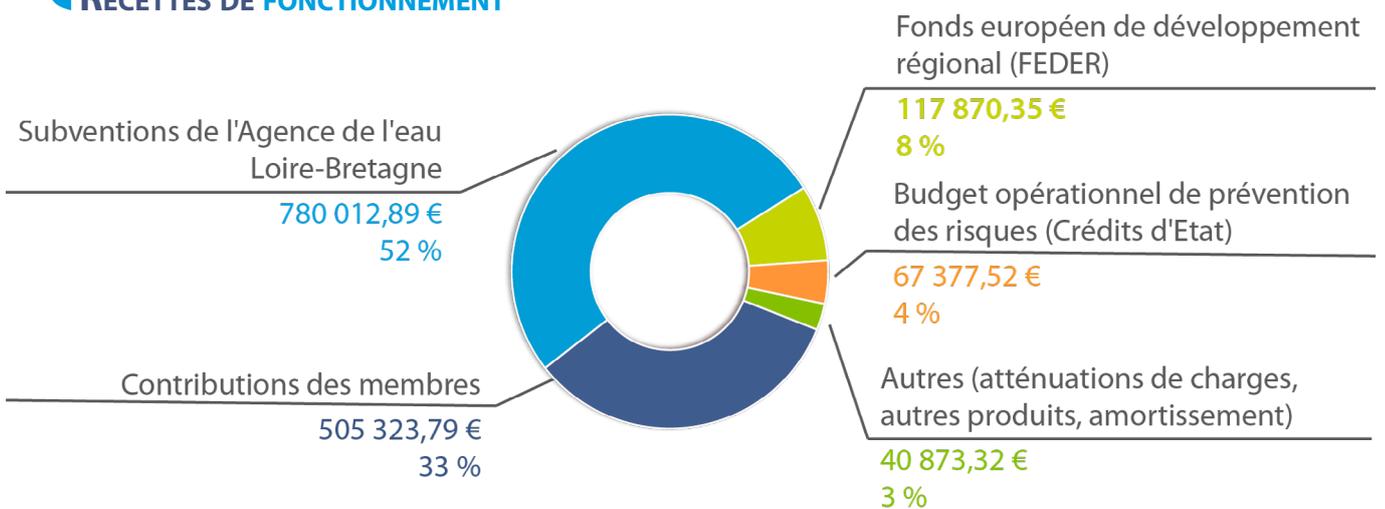




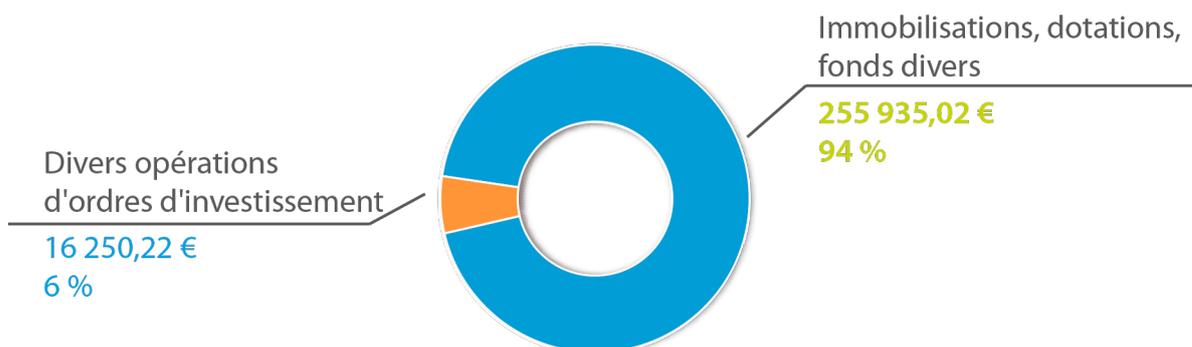
## LES RECETTES

Ne disposant pas de fiscalité propre, l'établissement perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement de ses actions des participations des collectivités adhérentes, des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'Etat et de l'Union Européenne. Il bénéficie également de financements dans le cadre de prestations réalisées pour le compte des groupements de collectivités partenaires.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT





# ORGANISATION DE L'EPTB VIENNE

## FONCTIONNEMENT

En 2023, le Département des Deux-Sèvres a adhéré à l'EPTB Vienne, rejoignant ainsi les 13 autres collectivités ou groupements de collectivités membres de l'EPTB Vienne.

### LES COLLECTIVITÉS MEMBRES DE L'EPTB VIENNE



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

la **CREUSE**  
e Département

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine

**CHARENTE**  
LIMOUSINE



Centre-  
Val de Loire  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)



**TOURAINES**  
LE DÉPARTEMENT



la **VIENNE**  
LE DÉPARTEMENT

**M** Limoges  
Métropole  
Communauté urbaine



**Vienne & Gartempe**  
Communauté de communes



**DEUX SÈVRES**  
LE DÉPARTEMENT  
79

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



**GRAND GUÉRET**  
Communauté d'Agglomération

**GRAND CHÂTELLERAULT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**SABV**  
SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT  
BASSIN DE LA VIENNE - ERDRE

## LES ÉLUS

Le Comité syndical est composé de 34 élus :

Consulter la liste détaillée des élus de l'EPTB Vienne :  
<https://www.epb-vienne.fr/-Organisation-.html>



## LES AGENTS

L'équipe technique de l'EPTB Vienne est composée de 12 agents, répartis géographiquement entre le siège de Limoges et une antenne à Poitiers.

Consulter l'organigramme de l'EPTB :  
<https://www.epb-vienne.fr/-Organisation-.html>

Direction	1 agent
Pôle administratif	2 agents
Pôle communication / géomatique	1 agent
<b>Pôle Technique :</b>	
Secteur Vienne amont / Creuse	5 agents
Secteur Vienne aval / Clain	3 agents

# LES PRINCIPALES ACTIONS



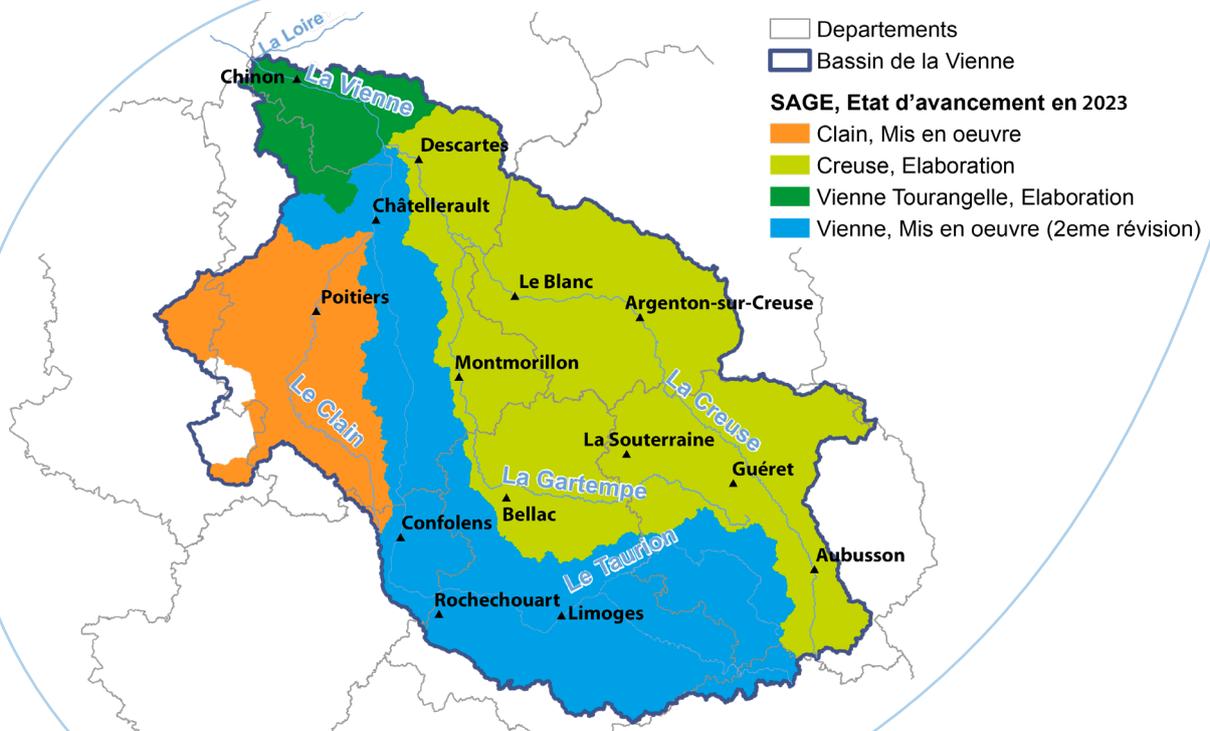
## LES SAGE DU BASSIN DE LA VIENNE

### QU'EST-CE QU'UN SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification stratégique pour gérer la ressource en eau et les milieux aquatiques. Il est élaboré à l'échelle d'un bassin versant par des acteurs locaux regroupés dans la Commission Locale de l'Eau (CLE). Le SAGE comprend le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable), un règlement opposable, et des éléments cartographiques. Le processus de conception du SAGE implique une concertation avec les acteurs locaux et permet d'identifier des actions en faveur de la gestion des milieux aquatiques. Il sert également à compléter les connaissances sur la ressource en eau et à guider les actions à mettre en œuvre. L'EPTB Vienne contribue à la gestion de l'eau dans le bassin de la Vienne en impulsant et animant 4 SAGE (Vienne, Creuse, Clain et Vienne Tourangelle), avec des passerelles entre eux pour enrichir les réflexions et mutualiser les connaissances. La mise en œuvre des SAGE repose notamment sur des contrats territoriaux couvrant l'ensemble du bassin.



### LES 4 SAGE DU BASSIN DE LA VIENNE





## LE SAGE VIENNE

### Historique

Le SAGE Vienne a été approuvé pour la première fois en 2006 et a fait l'objet d'une révision en 2013. L'EPTB Vienne bénéficie ainsi d'une expérience significative dans la mise en œuvre de ce SAGE.

Depuis 2022, une seconde révision du SAGE est en cours notamment pour tenir compte de l'évolution des enjeux sur le territoire. Le sujet des effets du dérèglement climatique sur la ressource en eau et des mesures d'adaptation prend une place centrale dans la construction de la prochaine version du SAGE.



Le bilan du précédent SAGE a permis d'évaluer la mise en œuvre et de prendre en compte les évolutions réglementaires.

Les étapes de la révision concernent :

- o Le bilan de la mise en œuvre des 82 dispositions du SAGE Vienne entre 2013 et 2023. Ce travail synthétise l'état d'avancement et l'efficacité de chaque disposition et préconise des évolutions (maintien, suppression, modification). Ce document prend en compte également l'ensemble des programmes d'action, plans de gestion ou études réalisés sur le territoire du SAGE Vienne, qui concourent à la mise en œuvre des dispositions.

- o Le bilan de la mise en œuvre des 13 règles du SAGE Vienne entre 2013 et 2023.

Ce bilan, réalisé avec la contribution de l'Etat, mesure l'efficacité de chaque règle, les difficultés rencontrées, les actions réalisées. Parallèlement, des échanges et une concertation continue avec les acteurs du territoire sont maintenus.

### Principales réalisations en 2023

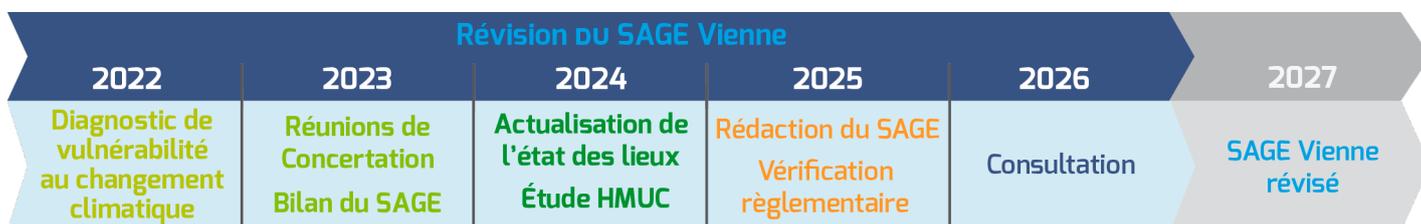
#### 💧 Révision du 2e SAGE Vienne

Le SAGE Vienne, révisé et approuvé en 2013, a atteint 95 % d'engagement ou de réalisation des dispositions du PAGD après 9 ans de mise en œuvre.

La méthodologie définie pour la révision en 2026 comprend l'amélioration des connaissances par l'actualisation de l'état des lieux, l'intégration de données de la DCE 2019, des études récentes comme l'étude HMUC Vienne et LIFE Eau et Climat, ainsi que l'organisation de tables rondes avec acteurs locaux et experts.

À l'automne 2023, deux ateliers ont été organisés. Le premier à Nalliers sur la qualité de l'eau et les enjeux liés à la santé, et le deuxième à Saint-Junien sur la prise en compte des effets du changement climatique.

Les échanges résultant de ces ateliers et les contributions des participants, alimenteront la réflexion de la CLE pour la formalisation du prochain du SAGE Vienne.





28 septembre 2023 à Nallier : Atelier eau et santé

## 💧 L'étude HMUC Vienne

L'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) sur le SAGE Vienne a débuté en octobre 2022 et se déroulera sur un planning prévisionnel de deux ans. L'EPTB Vienne la réalise en régie avec pour objectif d'améliorer la compréhension des ressources en eau et de faciliter leur gestion, tout en anticipant les impacts des usages.

La commission thématique, réunie trois fois, a sectorisé le territoire en 31 unités de gestion hydrographiquement et hydrogéologiquement cohérentes.

Les premiers résultats après une collecte approfondie de données et des discussions détaillées ont permis de réaliser des bilans sur l'hydrologie, les milieux, les usages, et le climat.

### Points clés à retenir :

Les premiers enseignements révèlent d'importants écarts actuels entre les régimes hydrologiques influencés et désinfluencés, tendant à s'accroître avec le changement climatique. Concernant les prélèvements en lien avec les usages, l'amont du territoire est plus impacté par la surévaporation des plans d'eau, puis en allant vers l'aval, l'irrigation est la source de prélèvement majoritaire.

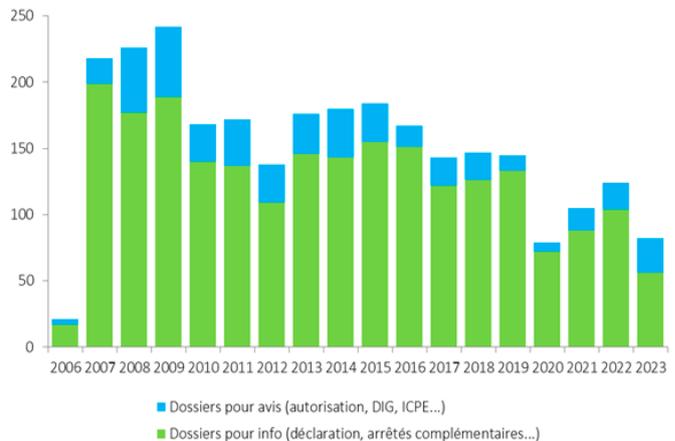
### Prochaines étapes :

- Finalisation de la première phase de l'étude.
- Mise en place d'un diagnostic approfondi croisant les volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat.
- Détermination des valeurs seuils de débits minimum à atteindre et des volumes prélevables en hautes et basses eaux, contribuant à une gestion future des ressources en eau dans le cadre du SAGE Vienne.

## 💧 Les avis sur les dossiers

La CLE est sollicitée pour émettre un avis sur l'ensemble des dossiers d'autorisation relevant de la loi sur l'eau. La CLE émet également un avis sur les contrats territoriaux pour lesquels elle vérifie l'adéquation avec les dispositions et orientations du SAGE.

Nombre d'avis sur les dossiers loi sur l'eau depuis 2013



## Publications

- La lettre d'information n°20



## LES CHIFFRES CLÉS DU SAGE VIENNE

302 communes

6 départements

7 060 km<sup>2</sup>

2 réunion de CLE en 2022

13 règles

82 dispositions

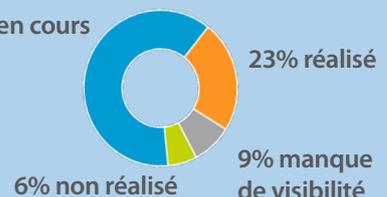
6 Contrats territoriaux

1 Contrat eau potable « Re-sources »

Gué de Sciaux

### ÉTAT D'AVANCEMENT DES DISPOSITIONS DU SAGE :

62% en cours



6% non réalisé



## LE SAGE CLAIN

### Historique

Pour relever des défis majeurs liés notamment à la quantité et à la qualité de l'eau, la démarche du SAGE dans le bassin du Clain a été amorcée en 2005 par le Département de la Vienne.

Le périmètre a été défini en 2009, et la CLE a été constituée en 2010, marquant le début de la phase d'élaboration du SAGE.

Depuis avril 2019, l'EPTB Vienne assure le rôle de structure porteuse du SAGE Clain. Ce dernier établit une stratégie cohérente d'intervention, axée sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable, la gestion quantitative de la ressource, ainsi que la préservation et la restauration des milieux naturels.

Approuvé par arrêté interpréfectoral le 11 mai 2021, le SAGE Clain constitue un cadre réglementaire pour orienter les actions en faveur de la gestion durable de l'eau.

### Principales réalisations en 2023

#### 💧 L'étude HMUC

La phase 3 de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) Clain, engagée en 2021, est en voie de finalisation et sa validation en CLE est prévue pour 2024.

Au cours de l'été, lors de la finalisation des livrables, des incohérences ont été constatées, nécessitant une actualisation partielle des

résultats. Les résultats ont été mis à jour au cours du deuxième semestre 2023, et ont été vérifiés par un expert indépendant.

L'année 2024 sera consacrée à la validation de la phase 3.

#### 💧 Guide d'urbanisme

Les documents d'urbanisme (SCoT et PLUi) doivent être compatibles avec les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs de qualité. La disposition 10B-2 du SAGE Clain vise précisément à accompagner les collectivités et leurs groupements dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec le SAGE.

Dans cette perspective, un guide a été rédigé en 2023 avec le concours d'un groupe de relecture composé des services de l'Etat, et de deux collectivités respectivement en charge d'un SCoT et d'un PLUi. Ce guide doit permettre aux collectivités compétentes de mieux appréhender les enjeux de l'eau sur le bassin du Clain afin de les retranscrire dans leurs plans et programmes d'aménagement.

Le guide comporte :

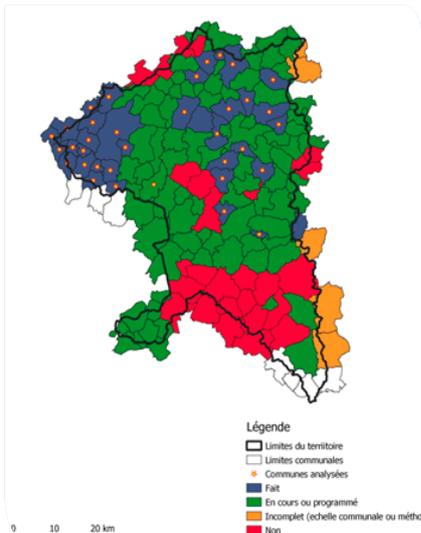
- o Un rappel réglementaire sur les documents d'urbanisme, en se focalisant sur les mesures applicables pour la protection de l'eau et de la biodiversité ;
- o Une présentation du SAGE & des enjeux du territoire ;
- o Le lien entre les dispositions du SAGE et les mesures applicables dans les documents d'urbanisme.

Le début de l'année 2024 sera consacré à la mise en page du guide et à sa publication.

## Les inventaires des zones humides

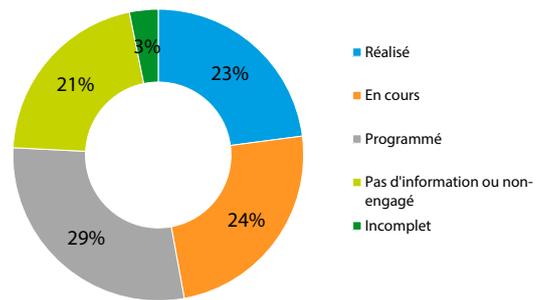
L'une des dispositions du SAGE demande aux collectivités ou aux intercommunalités de réaliser des inventaires de zones humides, en respectant un guide méthodologique et un cahier des charges validé par la CLE en 2019.

Afin de vérifier la conformité des inventaires avec le cahier des charges, une grille d'analyse a été produite et revue avec les parties concernées (opérateurs terrains et financeurs).



Etat des lieux de l'inventaire des zones humides à l'échelle du territoire

À partir du travail de terrain réalisé, les zones humides stratégiques du territoire seront identifiées. Les inventaires pourront être intégrés par la suite aux documents d'urbanisme.



Etat d'avancement de l'inventaire des zones humides sur le SAGE Clain



Photographie issue du recensement et de la caractérisation des zones humides du territoire du Clain Aval - Vienne Nature

## Avis sur les dossiers

La CLE est sollicitée pour émettre un avis sur l'ensemble des dossiers relevant de la loi sur l'eau. La CLE émet également un avis sur les contrats territoriaux pour lesquels elle vérifie l'adéquation avec les dispositions et orientations du SAGE.

Ainsi, en 2023, la CLE a émis 8 avis.

## LES CHIFFRES CLÉS DU SAGE CLAIN

142 communes

3 départements

2 882 km<sup>2</sup>

60 dispositions

3 règles

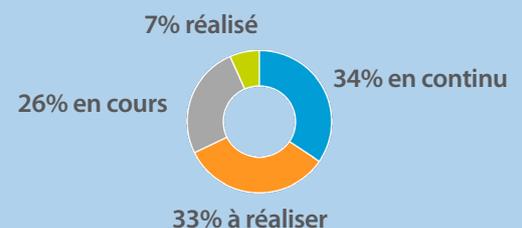
4 réunions de la CLE en 2023

2 réunion du bureau de la CLE

3 commissions thématiques

7 Contrats eau potable « Re-sources »

### ETAT D'AVANCEMENT DES DISPOSITIONS DU SAGE :





## LE SAGE CREUSE

### Historique

L'EPTB Vienne a lancé la démarche en faveur d'une gestion intégrée de l'eau dans le bassin de la Creuse en 2015. Suite à une mobilisation significative des acteurs du bassin, le SAGE a émergé après une étude préliminaire en 2018. Le périmètre du SAGE a été arrêté le 28 juillet 2019, et la composition de la CLE a été déterminée le 15 janvier 2020. Avec une superficie de plus de 9 552 km<sup>2</sup>, le bassin de la Creuse est l'un des plus vastes territoires de SAGE en France, présentant des enjeux majeurs, notamment en termes de quantité et de qualité de l'eau, avec la moitié des masses d'eau classées en risque hydrologique et des préoccupations liées à la pollution organique. Après la validation de l'état initial et du diagnostic par la CLE, la phase des scénarios et de la stratégie a débuté en novembre 2022. Le scénario tendanciel, élaboré en régie par l'EPTB Vienne, contribuera à la production de la stratégie du SAGE Creuse.

### Principales réalisations en 2023

#### 💧 L'étude HMUC Creuse

##### Déroulement et résultats de l'étude

L'étude HMUC Creuse, réalisée de septembre 2020 à mai 2023, vise à optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau dans le bassin de la Creuse.



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Creuse

Utilisant des modèles hydrologiques et des relevés sur le terrain, l'étude analyse les données existantes avec un suivi mensuel des prélèvements et de la capacité des milieux. L'objectif principal est de déterminer des volumes prélevables par catégories d'usagers tout en respectant le fonctionnement naturel des cours d'eau. Les points saillants mis en exergue par l'étude sont :

- Une chute des débits entre 2000 et 2019,
- L'importance de la surévaporation des plans d'eau dans le bilan hydrique (40%),
- La nécessité d'une réduction globale des prélèvements de 22% entre août et octobre d'ici 2050.

##### Validation de l'étude

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a approuvé à la majorité l'étude HMUC le 26 mai 2023, exprimant une volonté forte de progresser dans la gestion quantitative de la ressource en eau.

Conformément à l'article R212-47 du Code de l'Environnement, la CLE a la prérogative de déterminer l'organisation du partage de la ressource en eau entre les catégories d'utilisateurs. Suite à cette validation, le Président de la CLE du SAGE Creuse a sollicité la Préfète coordonnatrice

#### ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DU SAGE CREUSE

Novembre 2023	Décembre 2023- Janvier 2024	Février - Mars 2024	Avril à juin 2024	Juillet 2024
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production et diffusion d'un projet de scénario tendanciel</li> <li>- Bureau : échanges sur scénario tendanciel, organisation et questions prioritaires</li> </ul>	<p>3 commissions géographiques : présentation du scénario et concertation sur les solutions pour infléchir les tendances =&gt; objectifs</p>	<p>Rédaction d'une stratégie (diffusée en mars) Bureau et 3 commissions géographiques : Partage de la stratégie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des remarques, bilan ...</li> <li>- Préparation de l'écriture du SAGE</li> <li>- Validation par la CLE</li> </ul>	<p>Écriture du SAGE</p>

du bassin Loire Bretagne pour notifier par arrêté préfectoral les volumes prélevables et leur répartition par usages.

### Intégration de l'étude dans le SAGE Creuse

L'étude HMUC Creuse servira de fondement à l'élaboration du SAGE Creuse, apportant des connaissances essentielles pour sa mise en œuvre à partir de 2027. Les résultats détaillés permettront de définir, unité de gestion par unité de gestion, un plan d'actions pour maintenir ou rétablir l'équilibre quantitatif. Ce processus conduira à des orientations et des objectifs concrets, intégrables dans les outils opérationnels existants sur le territoire.



Validation de l'étude HMUC Creuse le 26 mai 2023

### Scénario tendanciel

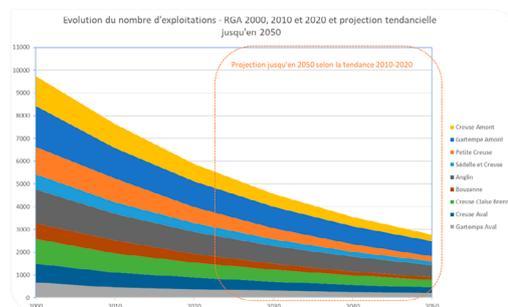
Après la validation du diagnostic du SAGE en 2022, l'EPTB Vienne élabore actuellement le scénario tendanciel, estimant les évolutions futures des usages et leurs impacts sur les milieux, intégrant les actions en cours. Ce processus prévoit une prévision de l'état probable de l'eau, des milieux, et de la ressource à différentes échéances.

Les analyses soulignent des évolutions défavorables au bon fonctionnement du territoire, telles que la diminution des débits, le risque d'indisponibilité d'eau potable, et des changements dans l'agriculture. Les adaptations nécessaires s'appuieront sur les atouts du territoire, notamment la préservation des zones naturelles.

Le scénario tendanciel servira de base à la stratégie du SAGE, qui sera élaborée avec la contribution des acteurs du territoire.

Fin décembre 2023 et début janvier 2024, les trois commissions géographiques Creuse amont, Creuse aval et Gartempe ont alimenté la réflexion pour définir la stratégie du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Creuse. Une centaine d'acteurs du bassin de la Creuse ont participé. Une concertation large, impliquant ces commissions géographiques, une consultation dématérialisée, et des travaux avec la CLE, ont eu lieu pour définir les objectifs collectifs appliqués au premier semestre 2024.

La rédaction du SAGE débutera en 2024, avec l'objectif de définir des mesures opérationnelles à l'échelle d'unités géographiques similaires à celles de l'étude HMUC.



Projection tendancielle à l'horizon 2050 du nombre d'exploitants sur les unités de gestion du SAGE Creuse

### Publications

- La lettre d'information n°6



### LES CHIFFRES CLÉS DU SAGE CREUSE

**445** communes

**8** Départements  
(dont 3 à la marge)

**8 132 km** de cours d'eau

**1** réunions de la CLE

**2** réunions du bureau de la CLE

**1** réunions de la commission thématique quantité

**13** contrats territoriaux

**2** Contrats eau potable : Gué de Sciaux et Martinats

**1** contrat territorial zones humides



## LE SAGE VIENNE TOURANGELLE

### Historique



Ce bassin hydrographique, qui bénéficie d'un attrait touristique marqué, notamment en raison du rayonnement de son patrimoine naturel

et bâti, présente des enjeux qualitatifs associés aux pollutions diffuses telles que les nitrates et les pesticides, ainsi que des enjeux quantitatifs et des préoccupations liées à la dégradation des milieux aquatiques.

Dans ce contexte, l'EPTB Vienne mène depuis 2015 une démarche en faveur d'une gestion intégrée de la ressource en eau dans le bassin de la Vienne Tourangelle. Fondée sur une large concertation, cette initiative avait initialement pour objectif de mobiliser les parties prenantes locales et d'aboutir à un diagnostic partagé de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la Vienne Tourangelle.

À la suite de cette mobilisation, le projet de mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été initié en 2020, avec un périmètre défini en mars 2021, et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été finalisée en décembre 2021.

### Principales réalisations en 2023

#### Élaboration du SAGE : le diagnostic

Dans le cadre du diagnostic du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Vienne Tourangelle, des ateliers de concertation ont eu lieu le 25 mai 2023, rassemblant des participants représentant divers acteurs locaux. Les discussions ont permis d'identifier les forces, faiblesses, contraintes et opportunités du bassin. Le travail collaboratif a été souligné comme essentiel, favorisant l'utilisation des connaissances locales, le débat, la confrontation des points de vue et la recherche de solutions consensuelles.



Atelier mis en place pour la création du diagnostic le 25 mai 2023

Le diagnostic du SAGE, approuvé en juillet 2023 par la Commission Locale de l'Eau, se concentre sur les interactions entre les ressources en eau et les usages, les causes d'altérations, les atouts/faiblesses du territoire, et les orientations/priorités du SAGE. Cette phase vise à établir les liens entre les éléments factuels de l'état initial pour comprendre les causes des altérations des masses d'eau.

Suite à l'état des lieux et au diagnostic, des orientations ont été identifiées et validées par la Commission Locale de l'Eau le 22 septembre 2023, couvrant les volets quantité, qualité, milieux aquatiques et humides, acteurs et programmes. Les thèmes transversaux et multithématiques incluent « l'atteinte du bon état », « l'adaptation au changement climatique », et « la sensibilisation et la communication ».



## 🔹 Réseau d'observation sur les cyanobactéries

En 2021, face à la prolifération importante de cyanobactéries, l'EPTB Vienne a initié un réseau de suivi en collaboration avec les acteurs locaux (syndicats de rivière, PNR Loire-Anjou-Touraine, CETU Elmis Université de Tours, Fédération de pêche, Département d'Indre-et-Loire, et Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire).

Ce réseau, expérimenté pendant les étés 2021 et 2022, a été étendu en 2023. Durant cette année, la présence persistante de cyanobactéries a été observée tout au long de la période de prospection, poursuivie jusqu'au mois d'octobre en raison de conditions hydrologiques et climatiques propices à leur développement (débit faible, température élevée, etc.).

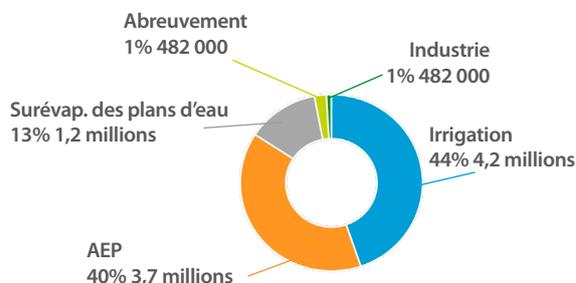


Cyanobactéries dans la Vienne

## Gestion quantitative

Les conclusions de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) sur le territoire du SAGE Vienne Tourangelle mettent en lumière des

écarts significatifs actuels entre les régimes hydrologiques influencés par les usages et ceux qui ne le sont pas. Ces écarts, déjà prononcés, ont tendance à s'accroître en raison du changement climatique, avec l'irrigation identifiée comme l'usage ayant l'impact le plus marqué sur les débits estivaux sur le territoire Vienne Tourangelle.



Prélèvements annuels en m3 par usages sur le SAGE Vienne Tourangelle

La première phase de l'étude HMUC est en voie de finalisation, avec une validation prévue lors de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE au début de l'année 2024. Les étapes suivantes incluent la mise en place d'un diagnostic approfondi croisant les volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat.

Simultanément, cette nouvelle phase prévoit la détermination des valeurs seuils de débits minimum à atteindre, ainsi que des volumes prélevables en basses eaux et en hautes eaux.

Ces étapes stratégiques contribueront à une compréhension plus précise des dynamiques hydrologiques, fournissant des données robustes pour organiser la gestion future des ressources en eau dans le cadre du SAGE Vienne Tourangelle.

## Publications

- La lettre d'information n°4



## LES CHIFFRES CLÉS DU SAGE VIENNE TOURANGELLE

**107** communes

**3** départements (dont 1 à la marge)

**1 310** km<sup>2</sup>

**580** km de cours d'eau

**1** réunion de la CLE

**1** bureau de CLE

**3** contrats territoriaux portés par **2** syndicats de rivière

**1** contrat des aires d'alimentation des captages du Chinonais

## LES ACTIONS THÉMATIQUES

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### Contexte

À l'échelle mondiale, 2023 représente l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une augmentation de la température mondiale de 1,48°C par rapport à l'ère industrielle. Cette hausse qui succède à des années se distinguant déjà pour leur record de température s'inscrit dans une tendance de fond et souligne l'urgence d'agir face au réchauffement climatique à l'échelle planétaire.

En France, la situation n'est pas moins préoccupante, l'année 2023 se classant comme la deuxième année la plus chaude, selon les données du service européen Copernicus. Cette réalité met en lumière les défis croissants auxquels la nation est confrontée en matière de changements climatiques.

Les conséquences de cette tendance de fond se manifestent par des phénomènes tels que des sécheresses estivales marquées.

Depuis 2018, la stratégie d'adaptation au changement climatique de l'EPTB pour le bassin de la Vienne cible l'amélioration et le partage de la connaissance et des actions opérationnelles d'adaptation.

#### Amélioration de la connaissance

##### Guide d'adaptation au changement climatique

L'EPTB Vienne a réalisé un guide d'adaptation au changement climatique dans le cadre du projet LIFE Eau et Climat coordonné par l'OiEau.

Ce guide a été rédigé sur la base d'un éclairage approfondi sur les évolutions climatiques passées et futures sur le bassin de la Vienne et les implications induites sur la ressource en eau résultant d'une étude prospective à l'échelle du bassin de la Vienne. Réalisé dans le cadre du projet LIFE Eau et Climat, le guide d'adaptation au changement climatique a vocation de présenter les principaux leviers d'action pour adapter les territoires à gérer les crises climatiques qui se profilent.

Destiné aux communes et intercommunalités du bassin de la Vienne, le guide a été conçu pour être en accord avec les besoins de ces bénéficiaires. La communauté de commune Charente Limousine a ainsi été associée à l'écriture du document afin d'assurer l'opérationnalité et l'adéquation du guide avec les attentes d'une intercommunalité. Le guide est composé de 2 grandes parties.

- La première est consacrée à une synthèse des résultats de l'étude prospective sur le changement climatique et les effets sur la ressource en eau du bassin de la Vienne, réalisée dans le cadre du projet LIFE Eau et Climat. L'objectif de cette partie est de favoriser l'appropriation des résultats par les élus en présentant les évolutions projetées sur un territoire qui leur est familier.

- La seconde partie est plus spécifiquement consacrée aux fiches actions. Chaque fiche a été conçue sur un même format présentant l'action, les conditions de mise en œuvre et mettant en exergue des exemples de réalisation.



Guide d'adaptation au changement climatique

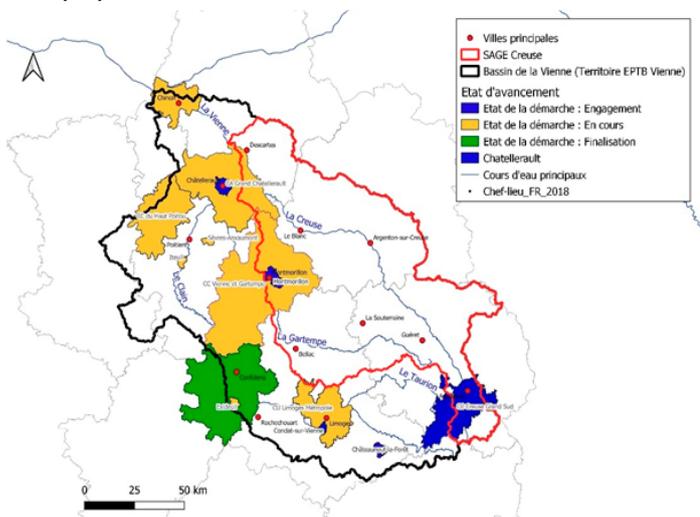
##### L'état d'avancement du programme économie d'eau au niveau des bâtiments ou espaces publics

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation au changement climatique, l'EPTB Vienne a élaboré un programme d'accompagnement visant à encourager la mise en place de démarches d'économie d'eau. Une vingtaine de communes et intercommunalités ont sollicité l'EPTB Vienne

pour bénéficier de ce service.

La démarche a consisté à mobiliser un prestataire externe dont la mission était de sensibiliser aux économies d'eau les collectivités volontaires et, sur la base d'un diagnostic, à dresser un plan détaillé d'actions à réaliser portant sur les équipements ou les pratiques pour réduire les consommations d'eau au niveau des bâtiments publics (écoles, cantines, bâtiments administratifs...), des espaces publics (parcs, espaces verts...) et des terrains ou infrastructures de sports (gymnase, piscine...).

Un plan de communication a également été proposé pour sensibiliser les élus et la population.



Communes et intercommunalités volontaires

## 🔹 Lancement du projet NATALIE Horizon Europe

Lauréat d'un appel à projet Horizon Europe dans le cadre d'une candidature coordonnée par L'OIEau associant 43 organismes représentant plusieurs pays membres de l'Union Européenne, l'EPTB Vienne participe depuis septembre 2023 au projet NATALIE. Ce programme ambitieux, d'une durée de 5 ans (2023-2028), a pour objet de déployer les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour faire face au changement climatique.

Ce projet associe également, le PNR de Millevaches en Limousin et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV). Les actions planifiées dans le projet NATALIE concernent la suppression de plans d'eau, la réhabilitation de ripisylves et la neutralisation de drains. Les sites réhabilités bénéficieront d'un suivi scientifique centré

sur l'aspect quantitatif de la ressource en eau, couvrant les périodes pré et post-travaux, afin d'évaluer les bénéfices apportés par les SFN.

Dans le cadre de ce projet, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Vienne a acquis quatre plans d'eau, construits en barrage de deux cours d'eau. Ces étangs constitueront un espace d'expérimentation pour le projet NATALIE visant à évaluer les solutions fondées sur la nature. Actuellement, cinq sites, dont deux pour le PNR Millevaches et un pour le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, sont intégrés à ce projet. La prochaine étape prévoit le démarrage du suivi scientifique au printemps 2024, mettant l'accent sur la mesure des débits sur une année avant les travaux de suppression des plans d'eau.



Plan d'eau acquis par l'EPTB Vienne dans le cadre du projet NATALIE

## 🔹 Étude sur les fonctionnalités hydrologiques des têtes de bassin versant



Depuis 2020, un projet de recherche et développement en partenariat avec le BRGM est mis en œuvre pour améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique des têtes de bassin de la Vienne dans un contexte de changement climatique. Dans ce cadre, en 2023, 24 sites ont été équipés de dispositifs de suivi hydrologique et deux campagnes de jaugeages ont été réalisées.

Le suivi des dispositifs et l'exploitation des données implique la collaboration de l'ensemble des opérateurs locaux. Pour compléter ces mesures, une dizaine de sondes piézométriques seront installées en 2024, et les derniers jaugeages seront effectués pour établir la courbe de tarage.

Les résultats seront présentés lors de la commission scientifique de Sources en action.

### Contexte

L'inondation est le premier risque naturel en France, il menace des vies, des habitations, des emplois. Environ 1 Français sur 4 et 1 emploi sur 3 sont aujourd'hui potentiellement exposés à ce risque. Les débordements sur la Vienne et le Clain peuvent générer des conséquences dommageables importantes, à titre d'exemple une inondation centennale (1 « chance » sur 100 de se produire tous les ans) pourrait impacter directement 10 500 personnes et au moins 5 600 emplois sans compter les effets « dominos » susceptibles d'être provoqués.

Ces enjeux sont particulièrement concentrés sur le secteur Châtelleraut – Poitiers en raison de la nature urbaine de l'occupation des sols située dans la plaine d'inondation.



*Inondation de la Vienne à Chatelleraut en 2021*

Les collectivités doivent être préparées à faire face à des situations exceptionnelles qui peuvent être amplifiées par les effets du changement climatique.

### Principales réalisations en 2023

#### Finalisation du PAPI Vienne aval

Le PAPI Vienne Aval, déployé de 2018 à 2022 pour mettre en œuvre la Stratégie Inondation (SLGRI) Vienne Aval, a regroupé 6 porteurs de projets avec un budget total de 1,6 million d'euros. 91% des actions ont été achevées, représentant un engagement financier d'environ 1,35 million d'euros, soit 85% du montant prévu. Un recueil des réalisations a été présenté lors d'un événement de clôture de la démarche à Chauvigny le 28 juin 2023.

#### Validation et mise en œuvre du PAPI Vienne Clain

##### • Validation

Dans la continuité du PAPI Vienne aval, le PAPI Vienne – Clain, outil opérationnel de la mise en œuvre de la Stratégie Inondation (SLGRI) Vienne – Clain, a été unanimement validé en séance du comité de pilotage le 2 février 2023. Ce programme regroupe 8 porteurs de projets pour réaliser 37 actions d'un montant de 6,4 millions d'euros entre 2023 et 2029. Après avoir été déposé auprès du préfet de la Vienne en février, il a reçu un avis favorable de la Commission Inondations, Plan Loire (CIPL) le 12 juin 2023, suivi de l'approbation du Comité de Bassin Loire-Bretagne le 4 juillet 2023, permettant ainsi l'accès au financement par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM). La convention-cadre engageant les porteurs de projets a été signée en comité de pilotage le 23 novembre 2023.

##### • Mise en œuvre

Parallèlement, l'EPTB Vienne, en tant que porteur de projet et animateur général, a organisé des comités techniques dès l'automne pour permettre aux financeurs (État, Région Centre Val-de-Loire au titre des fonds européens Plan Loire) de présenter leurs modalités de financement. De plus, des actions relatives à la culture du risque ont été envisagées avec les communes prioritaires, incluant la pose de repères de crue et des ateliers pédagogiques avec les scolaires. Plusieurs conventions de partenariat ont été signées fin 2023, avec des projets en cours de déploiement début 2024.



*Signature du PAPI Vienne Clain*

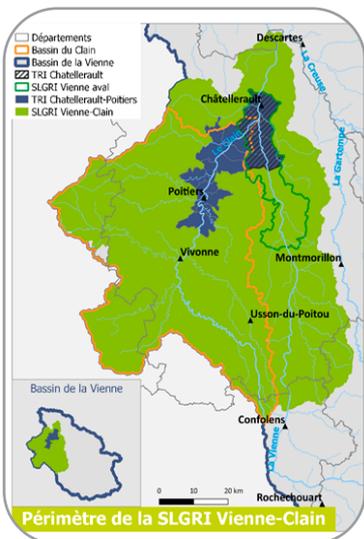
## LES CHIFFRES CLÉS DU PAPI VIENNE/CLAIN

Calendrier du programme  
**2024-2029**

**6 400 000€**  
financés à 72%

**37**  
actions  
programmées

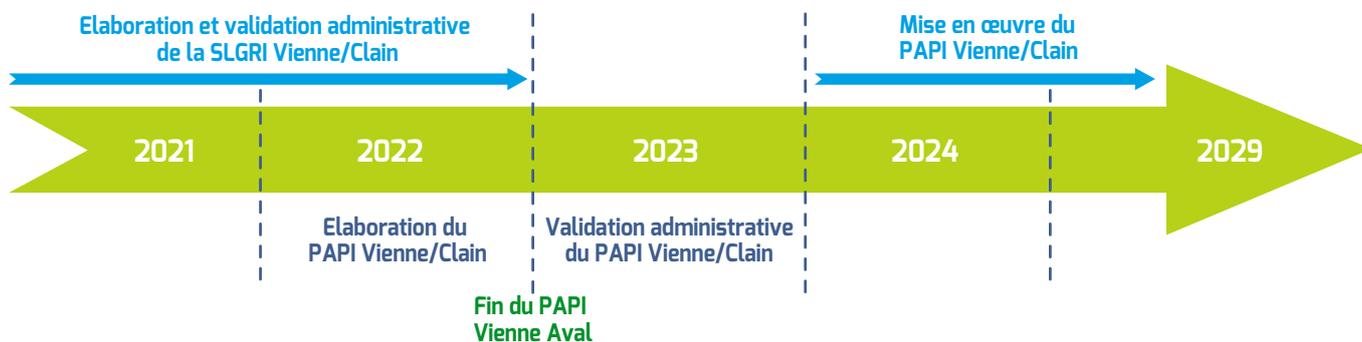
**9**  
porteurs de projets



## ♦ Etude relative à la Prévention des Inondations sur la Vienne Médiane

Réalisée pour le compte de la Communauté Urbaine Limoges Métropole (CULM) et le Syndicat Goire Issoire Vienne (SIGIV), l'étude prévention des inondations a été finalisée à l'automne. Elle a d'abord consisté à évaluer les zones d'expansion des crues, les zones à risques, et à identifier les aménagements de protection. Ensuite, une stratégie d'intervention et d'aménagement a été élaborée.

La restitution de l'étude a eu lieu en novembre 2023, mettant en avant des pistes pour la stratégie d'intervention, notamment en prévention de base (bonnes pratiques et entretien des ZEC) et ambitieuse (maîtrise foncière, replantation de haies sur les ZEC prioritaires). L'objectif est d'intégrer cette stratégie dans les outils existants tels que les contrats territoriaux, les PLU ; et de sensibiliser les acteurs aux risques d'inondations.



## Publications

- La 5<sup>ème</sup> lettre d'information du PAPI Vienne aval



## LES CHIFFRES CLÉS

TRI étendu de Châtelleraut-Poitiers : **17** communes

PAPI Vienne Clain : **5 400 km<sup>2</sup>**, 2 régions, 5 départements,

**13** intercommunalités et **246** communes

### Contexte

La restauration des cours d'eau est un enjeu majeur sur le bassin de la Vienne. En effet, la dégradation des cours d'eau constitue la première cause de non atteinte de l'état écologique défini par la DCE. Par ailleurs, la part du bassin occupée par des zones humides est évaluée à plus de 7% selon les différents inventaires réalisés.

Afin d'assurer une bonne prise en compte de cette thématique sur le territoire, l'EPTB Vienne accompagne les porteurs de projets. Il a notamment apporté une contribution pour l'organisation de la compétence GEMAPI afin que l'ensemble du bassin soit couvert de façon cohérente par des structures de gestion de l'eau et des milieux aquatiques qui portent des actions inscrites dans les contrats territoriaux. L'engagement de l'EPTB Vienne a ainsi permis de rationaliser et de créer plusieurs structures sur le territoire. Les actions menées dans le cadre des contrats territoriaux portent sur :

- la restauration hydromorphologique avec par exemple la mise en défend des berges ;
- la pose d'abreuvoirs ;
- la restauration de la continuité écologique ;
- la préservation des zones humides ;
- la renaturation des cours d'eau.

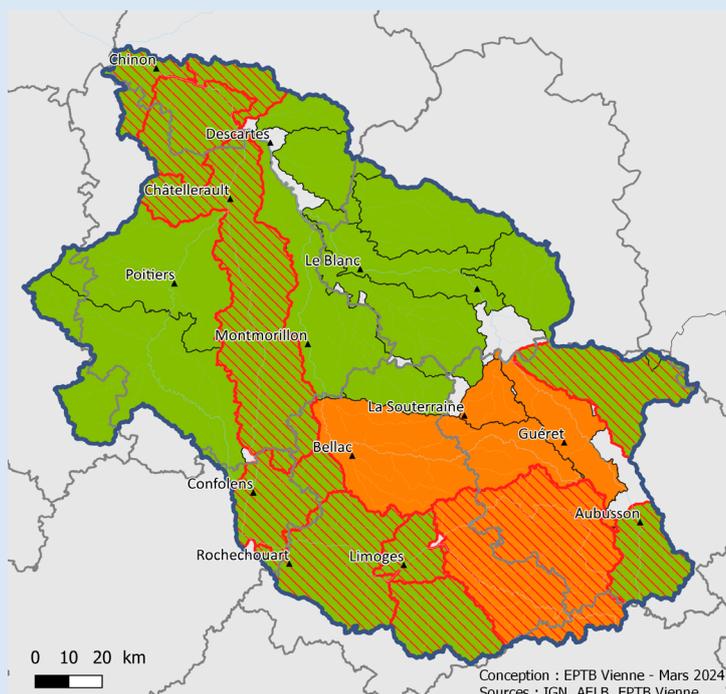
L'EPTB exerce une mission de conseil pour l'ensemble de ces opérations, intervenant également à différents niveaux. Par exemple, il co-coordonne avec le PNR Millevaches en Limousin le programme «Sources en Action» (Contrat Territorial Vienne amont), impliquant 20 maîtres d'ouvrage.

### Qu'est-ce qu'un contrat territorial ?

Le contrat territorial, outil instauré par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, vise à allouer des ressources financières pour atténuer les diverses sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Sa durée maximale est de 6 ans (deux périodes de 3 ans avec un bilan intermédiaire), impliquant le porteur de projet, les maîtres d'ouvrage, ainsi que les partenaires techniques et financiers.



*Restauration de cours d'eau sur le bassin du Clain*



### Contrats territoriaux multi-thématiques ou milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne (2023)

- Bassin de la Vienne
- Régions
- Départements
- Etat des contrats**
- Elaboration
- Mise en oeuvre
- Reprogrammation
- Participation de l'EPTB Vienne en tant que maître d'ouvrage

## Principales réalisations en 2023

### Programme Sources en Action

L'année 2023 a été dédiée à la mise en place de la reprogrammation du contrat Sources en Action 3, à travers de nombreux échanges et concertations avec les maîtres d'ouvrages impliqués dans le contrat. Associant désormais 20 maîtres d'ouvrages, le programme «Sources en Action 3» coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne succède aux deux programmes précédents sur la période 2024-2029.

Couvrant un vaste territoire de plus de 2000 km<sup>2</sup>, ce contrat consacré à la gestion des têtes de bassin de la Vienne bénéficie d'un budget dépassant les 6 millions d'euros pour les trois premières années. Les financements proviennent de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que des Départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Les principales thématiques abordées englobent la restauration de la continuité écologique, la résilience au changement climatique des milieux aquatiques et des zones humides.



COPIE Sources en Action du 29 juin 2023 présentant le programme Sources en Action 3

Retrouvez le site internet du contrat territorial ci-joint : <https://sourcesenaction.fr/>



Vidéo sur le CT Sources en Action réalisée par Télé Millevaches

### Autres contrats

L'EPTB Vienne est également impliqué en tant que porteur de projet dans la mise en œuvre d'actions liées notamment aux étangs, aux économies d'eau, aux inondations ou à la gestion quantitative dans différents contrats mis en œuvre sur le bassin :

#### SAGE Vienne

Sources en Action  
Vienne Métropolitaine  
Briance  
Vienne Moyenne  
Goire et Issoire Amont  
Vienne Aval et Affluents

#### SAGE Creuse

Creuse et affluents  
Petite Creuse

#### SAGE Vienne Tourangelle

Manse Ruau Reveillon  
Veude Mable Bourouse  
Négron et Saint Mexsme

## LES CHIFFRES CLÉS

+ de **17 000** km de cours d'eau  
**7,4 %** du bassin en zones humides

**39** structures GEMA  
**24** contrats territoriaux couvrant 95,6% du territoire

## Contexte

Entre les années 1960 et aujourd'hui, le nombre d'étangs dans le bassin de la Vienne a considérablement augmenté, passant de 3 300 à 24 500. Bien que ces étangs contribuent à l'identité paysagère du territoire, ils engendrent également des impacts cumulés sur les milieux aquatiques et la ressource en eau.

Ces plans d'eau participent activement à la dégradation hydromorphologique des cours d'eau, et leur présence entraîne une altération de la qualité physico-chimique de l'eau, se traduisant notamment par une augmentation de la température et une diminution de l'oxygène dissous. De plus, la surévaporation au niveau des plans d'eau aggrave la diminution des débits des cours d'eau et de la ressource disponible.

Face à ces défis environnementaux, l'EPTB Vienne a conçu en 2014 une stratégie étangs visant à aider les propriétaires à mieux gérer ou à procéder à la suppression de leur plan d'eau. Cette stratégie propose divers services aux gestionnaires de milieux aquatiques qui accompagnent les propriétaires d'étangs, notamment des formations et des guides techniques et juridiques. Ainsi, l'EPTB Vienne s'engage activement dans la sensibilisation et la mise en place de mesures pour atténuer les impacts environnementaux associés à la multiplication des étangs dans la région.

## Principales réalisations en 2023

### Prime pour la suppression d'étangs

En 2021, l'EPTB Vienne a instauré un dispositif visant à accompagner les propriétaires volontaires dans leur démarche de suppression de leur plan d'eau.

Ce programme offre non seulement une aide financière, mais également des conseils pratiques sur les travaux à entreprendre et un appui pour l'engagement des démarches administratives à suivre.

Dans le cadre de l'application de la prime relative à la suppression des plans d'eau, un étang situé à Chaillac-sur-Vienne a fait l'objet de travaux de suppression en mai 2023. Ces travaux ont

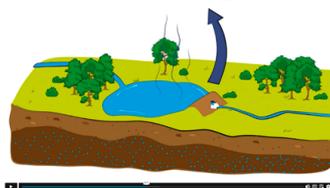
été réalisés dans les règles de l'art, afin de préserver la qualité de l'eau et d'éviter toute forme de pollution du cours d'eau à l'aval liée à la suppression de l'ouvrage. La finalisation complète de l'opération et le comblement du bassin de décantation sera effectuée durant l'automne 2024. Le cours d'eau initial retrouvera son cours originel et la zone humide sera restaurée réassociant ses fonctions écologiques naturelles.



Etapes de l'effacement du plan d'eau d'Auriac

### Video pédagogique sur l'impact quantitatif des plans d'eau

Au cours de l'année 2023, l'EPTB Vienne a réalisé une vidéo éducative expliquant l'impact quantitatif des plans d'eau. Accessible sur le site de l'EPTB Vienne dans la rubrique *Grandes thématiques* » *La stratégie étangs* » *Vidéo étangs*, cette vidéo expose les implications environnementales des plans d'eau, soulignant des problématiques telles que l'évaporation, accentuées par le dérèglement climatique.



La vidéo présente également des solutions adaptées, dans le but de sensibiliser le public à ces défis et aux mesures d'adaptation face aux changements climatiques.



COPIL Etangs du 4 décembre 2023

## PARTAGE DES CONNAISSANCES

### Interventions dans des événements

Dans le cadre du partage des connaissances et des pratiques, l'EPTB Vienne est intervenu lors de plusieurs événements cette année :

- Webconférence le 19 janvier sur la thématique « sécheresses et ressources en eau : agir à court et à long terme » organisée par l'OIEau, intervention de l'EPTB Vienne qui a apporté un témoignage sur la gestion déployée sur le bassin de la Vienne
- Une animation sur les économies d'eau a été organisée le vendredi 5 mai par le Syndicat de Rivière Val de Vienne en partenariat avec l'EPTB Vienne.
- La commune de Saint-Junien a organisé l'événement « 48h Nature » du 29 septembre au 1er octobre 2023, dans le cadre de l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une conférence s'est tenue le 29 septembre et a réuni différents intervenants. Cette conférence a mis en lumière l'impact du changement climatique sur la ressource en eau.
- L'EPTB Vienne a participé à une table ronde organisée par le PNR du Morvan le 14 novembre afin de présenter sa stratégie étangs.
- Un événement a été organisé le 24

novembre 2023 par le collectif Secrets Toxiques à Saint-Junien, dédié à sensibiliser sur la sous-évaluation de la toxicité des pesticides. Ce projet a réuni divers intervenants pour présenter les actions entreprises à l'échelle du bassin de la Vienne pour limiter les pesticides.

- Le 14 décembre 2024, un Colloque Changement climatique a été organisé par METEOFRANCE en partenariat avec le journal «Le Monde & Vous» à l'auditorium du Monde à Paris. Aux côtés de décideurs, élus, chefs d'entreprises et représentants institutionnels, dont Christophe Béchu, Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, participation à la table ronde sur la gestion d'une ressource en eau limitée. L'événement a inclus des tables rondes, des keynotes et des échanges, offrant une plateforme pour discuter des solutions liées à l'adaptation au changement climatique.



Colloque METEOFRANCE

<https://www.youtube.com/watch?v=64HbGb23Opo>

### Interventions dans les médias

Tout au long de l'année, l'EPTB Vienne a participé à une dizaine d'événements (webinaire, conférences, réunions publiques, ...)

Par ailleurs, l'EPTB Vienne a été cité à 13 reprises dans différents médias tels que :

- France Bleu Poitou
- France Bleu Limousin
- Le Populaire du Centre
- La nouvelle République 86
- France 3 Limousin
- France 3 Poitou Charente



Intervention de Stéphane Lorient sur le 19/20 de France 3 Limousin le 26 juin 2023

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Les sujets abordés dans le cadre des missions de l'EPTB Vienne sont complexes et doivent s'accompagner d'un travail de sensibilisation et d'explication. La stratégie de communication mise en place, a ainsi pour objectif de partager les connaissances afin que chacun puisse être informé de l'état de la ressource et de son évolution, tout en étant transparent sur les réalisations. Cette stratégie s'appuie sur différents supports pour diffuser l'information et pour valoriser l'ensemble des actions portées par l'établissement :

- Le site internet de l'EPTB Vienne qui dispose d'un espace destiné aux partenaires, [www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr) En 2023, une refonte du site a été engagée en vue de le moderniser.
- L'Observatoire de l'eau du bassin de la Vienne composé de 50 indicateurs utiles à la compréhension du fonctionnement des ressources en eau et des milieux aquatiques du bassin de la Vienne,
- Des documents d'information propres aux outils portés par l'EPTB afin de tenir informés les acteurs concernés au fur et à mesure de l'avancement des projets,
- Le rapport d'activité,
- Les lettres d'information des 4 SAGE et du PAPI Vienne Aval
- Une newsletter trimestrielle,
- Une exposition utilisée en interne et mise à disposition des structures. Elle est composée de 9 panneaux qui abordent notamment les thématiques suivantes : les économies d'eau, les zones humides, les poissons migrateurs, la restauration morphologique des cours d'eau, les étangs, les inondations.
- Des interventions auprès des médias.

### Principales réalisations en 2023

Les documents propres aux SAGE et autres outils ont été présentés dans les parties correspondantes de ce rapport d'activité. Le site internet est mis à jour et alimenté régulièrement en fonction de l'avancement des projets.

Par ailleurs, plusieurs événements

auxquels a participé l'EPTB Vienne ont été couverts par les médias :

- Positionnement de l'EPTB Vienne sur les réserves de substitution dans le bassin du Clain (Nouvelle République 86, 06/01/2023).
- Interview sur le manque d'eau en Haute-Vienne, mettant en avant les préoccupations concernant les nappes et les cours d'eau (Le Populaire du Centre, 06/03/2023).
- Reportage sur l'étude HMUC réalisée par l'EPTB Vienne dans le bassin du Clain (France 3 Poitou Charente, 22/03/2023).
- Présentation des mesures d'adaptation au changement climatique en Limousin impliquant l'EPTB Vienne (France 3 Limousin, 21/05/2023).
- Finalisation de l'étude HMUC (France 3 Poitou Charente, 07/06/2023).
- Débat entre l'EPTB Vienne et le syndicat des propriétaires d'étangs de la Haute-Vienne (France 3 Limousin, 26/06/2023).
- Intervention concernant la signature du PAPI Vienne Clain par l'EPTB Vienne (France Bleu Poitou, 23/11/2023).
- Partage d'une vidéo sur les impacts quantitatifs des plans d'eau (France Bleu Poitou et Le Populaire du Centre, 20/2/2023).
- Article sur l'augmentation des niveaux des cours d'eau en Haute-Vienne (Le Populaire du Centre, 12/12/2023).
- Reportage sur l'augmentation du niveau des nappes phréatiques (France 3 Poitou Charente, 20/12/2023).
- Publication d'une vidéo YouTube sur Sources en Action réalisées par la Fédération des CEN (18/12/2023).
- Réalisation d'une vidéo sur la gestion quantitative dans le bassin de la Vienne par TéléMillevaches (10/2023).
- Retrait de l'EPTB Vienne du PTGE du Clain (Nouvelle République de la Vienne, 08/09/2023).

Certaines de nos informations sont également relayées sur les sites internet ou les réseaux sociaux de nos partenaires.

### LES CHIFFRES CLÉS

4 Lettres d'informations  
et 3038 exemplaires envoyés

2 Newsletters envoyés à plus de  
500 destinataires

39 actualités publiées sur la  
page d'accueil du site internet

**Veille Eau**

Ressources À propos

**Vidéo : Vidéo didactique plans d'eau par l'EPTB Vienne**

**GEST EAU**  
Le consortium des acteurs de gestion intégrée de l'eau

Accueil Actualités SDAGE SAGE Contrats de milieu Documentation Partage d'expériences LIFE EauClimat

Accueil / Actualités / Vidéo didactique de l'EPTB Vienne révélant l'impact quantitatif des plans d'eau sur la ressource en eau

**Vidéo didactique de l'EPTB Vienne révélant l'impact quantitatif des plans d'eau sur la ressource en eau**

Page mise à jour le 06/12/2023

L'EPTB Vienne a réalisé une vidéo sur l'impact quantitatif des plans d'eau sur le bassin de la Vienne. Cette vidéo utilise des résultats de l'étude prospective menée par l'EPTB Vienne dans le cadre du projet LIFE EauClimat.

24 500 plans d'eau sont recensés sur le bassin de la Vienne. Cette abondance génère des conséquences significatives sur la ressource en eau et les milieux aquatiques. La vidéo expose les implications environnementales des étangs et met en lumière des problématiques mal comprises, dérèglement climatique. Les solutions adaptées sont également mises en avant, dans une problématique environnementale.

**NatalieProject**  
EST abonnée

NATALIE first general assembly has started with the EU perspective on climate change challenges and the implementation of Nature Based Solutions to address these challenges at the local level. Partners are working on the project's ...voir plus

Voir la traduction

**ici**  
France 3

Environnement

**Vienne : 246 communes concernées par le nouveau programme d'action de prévention des inondations**

Ce jeudi, le nouveau programme d'action de prévention des inondations (PAPI) de la Vienne et du Clain a été signé aux salons de Blossac à Poitiers. L'objectif est d'anticiper au mieux le risque inondation sur un territoire qui s'étend sur 5.400 km2 et englobe 246 communes de cinq départements.

De **Clément Tricot**

Jeu 23 novembre 2023 à 18:47

Par **France Bleu Poitou**

**Intervention du président de l'EPTB Vienne, Jérémie Godet, sur France Bleu Poitou sur les plans d'eau**

EPTB Vienne

L'in invité FRANCE BLEU POITOU

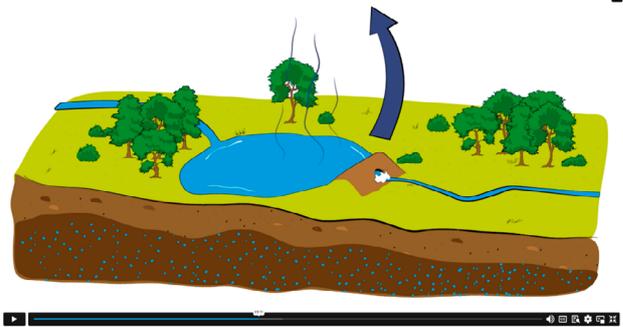
03:27



**Regards sur Loire : Le Contrat Territorial "Sources en action"**

Conservatoires d'espaces naturels PLAN LOIRE

Regards sur Loire : Le Contrat Territorial "Sources en action" - une coordination exceptionnelle



**La chaîne youtube du Conservatoire des Espaces Naturels diffusant une émission sur le programme Sources en Action**

**Réalisation d'une vidéo didactique sur l'impact quantitatifs des plans d'eau**

Agir pour le bassin versant de la Vienne

**EPTB Vienne**  
Établissement Public Territorial de Bassin

L'EPTB Vienne assure un rôle d'information, d'animation et de coordination pour la préservation des milieux aquatiques.

Services de conseil en environnement - Limoges, Nouvelle-Aquitaine - 518 abonnés - 2-10 employés

Vincent et 10 autres relations travaillent ici

Envoyer un message Suivi

Accueil À propos Posts Emplois Personnes

**Infos**

L'Établissement Public Territorial de Bassin Vienne facilite l'action des collectivités et des acteurs de l'eau à l'échelle du bassin de la Vienne. A ce titre il assure un rôle général de d'information, de conseil, d'animation et de coordination ou de maîtrise d'ouvrage dans ses domaines de compétence et ... voir plus

Afficher tous les détails →



**Le rapport qui fâche à l'étude**

**Débit de la Vienne d'ici 2050**

entre - 20 % et - 50 %

Source : EPTB Vienne

Climat En attendant les bonnes mesures

19/20 Limousin

**Posts de la page**

**EPTB Vienne** 518 abonnés  
Retrouvez l'interview de Jérémie GODET, président de l'Établissement Public Territorial de Bassin de la Vienne dans le Journal de France Bleu ...voir plus

**EPTB Vienne** 518 abonnés  
Retour sur l'émission spéciale sur la restauration des zones humides pour la journée mondiale des zones humides ...voir plus

**ESPACE NATURELS**  
présentées par Erenem  
Le projet est produit par le Conservatoire des Espaces Naturels Aquitains.  
Journée mondiale des zones humides - vendredi 1er février 2024

Intervention du Président de l'EPTB Vienne Jérémie

Emission RCF Journée Mondiale des Zones humides

**Debat Faut-il effacer les étangs ?**

19/20 Limousin

**Eau Une étude déterminante**

19/20 Poitou Charentes

**La page Linked In de l'EPTB Vienne**

**Interventions dans le journal télévisé sur France 3 Limousin et Poitou-Charente**



Conception - Réalisation : EPTB Vienne  
**Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne**

20 rue Atlantis- Parc ESTER Technopole

87068 Limoges Cedex

Tel : 05 55 06 39 42

 [www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr)

Crédits des illustrations :  
EPTB Vienne sauf mention particulière

Impression sur papier PEFC  PEFC 10-31-1345  
GRAPHICOLOR - 600 exemplaires

Mai 2024

Partenaires :

Financé par







**Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne**  
20 rue Atlantis - Parc ESTER Technopole  
87068 Limoges Cedex  
Tel : 05 55 06 39 42  
[www.eptb-vienne.fr](http://www.eptb-vienne.fr)